

CUDPM

Renouvellement

Récifs artificiels

Oléron

Commission Nautique Locale



PRÉFET
DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction départementale des Territoires et de la Mer
de la Charente-Maritime

Localisation



Emplacement du projet d'immersion de récifs artificiels expérimentaux

Le site d'implantation des récifs se situe au large de la côte ouest de l'île d'Oléron.

Description

La concession d'utilisation du DPM relative aux récifs artificiels arrive à son terme le 31/12/2023.

En date du 09 octobre 2023, le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CDPMEM) sollicite le renouvellement pour une période de 3 ans afin de poursuivre les suivis engagés lors de la demande initiale. Cette durée permettra d'élaborer une demande de CUDPM plus longue en fonction de la mise en œuvre du projet de parc éolien off-shore au large des côtes de Charente-Maritime.

Tableau 2 - Caractéristiques techniques des modules utilisés dans le projet RECIF 17

				
Nom	TYPI	modules cubiques disposés en amas	Récif Babel	CREAA
Dimension	Hauteur : 2,6 m Largeur au sol : 4,6 m	11 unités cubiques : 1,5 m x 1,5 m 14 unités cubiques 1m x 1 m	Hauteur : 2,7 m Largeur au sol : 2,5 m	Hauteur : 1 m Largeur : 2 m Longueur : 4,8 m
Poids	13 tonnes	2,2 tonnes /unité ≈24,2 t l'ensemble	10,8 tonnes	14 tonnes
Nombre	2	23	2	2
Emprise	≈ 16 m ²	≈ 39 m ²	≈ 10 m ²	≈ 19,2 m ²

Procédure

Consultation des services et organismes intéressés,

- ◆ PREMAR, par délégation, le DML,
- ◆ Parc Naturel Marin,
- ◆ DIRM, phares et balises,
- ◆ DDFIP,
- ◆ DDTM – Services : activités maritimes, aménagement, EBDD,
- ◆ Communauté de communes de l'île d'Oléron,
- ◆ CNL de ce jour.